

et à la Déserte » est constatée dans les dépôts par un récolement d'inventaire signé le 11 juillet 1831 <sup>1</sup>. Le 30 mai 1834 <sup>2</sup>, l'architecte de la ville, Dardel, réduit à quarante-quatre francs un compte du marbrier Domy pour temps employé à transférer les mosaïques placées — c'est-à-dire évidemment déposées — au premier étage de l'aile orientale. Cette partie du palais étant destinée à la nouvelle salle des Antiques ou salle des Plâtres, les fragments de la Déserte furent sans doute parmi ceux qui descendirent alors au rez-de-chaussée. A une date que je ne puis fixer <sup>3</sup>, après 1840 et avant 1850, Comarmond fit transporter pour réparations toutes les pièces de mosaïques rassemblées dans les dépôts chez un marbrier de la rue Sainte-Hélène, le nommé Baratta, en qui, fort légèrement, il avait mis sa confiance. Elles y séjournèrent longtemps et ne rentrèrent pas toutes au musée. Baratta négligeait parfois de distinguer ce qui était chez lui de ce qui était à lui. Il essaya de vendre le buste de Cérès au mosaïste Édouard Mora, son voisin ; il le vendit avec une des trois rosaces au curé de Saint-Martin d'Ainay, voici à quelle occasion. En octobre 1850, dans une cour de l'hospice des Jeunes filles incurables, on exhuma une mosaïque fragmentaire qui fut offerte à la ville <sup>4</sup>, mais que Comarmond ne jugea pas digne du musée. Il écrivit au maire que le curé d'Ainay voulait la faire placer « comme devant d'autel » dans la chapelle de la Vierge et qu'il lui paraissait bon « de l'entretenir dans cette pensée » <sup>5</sup>. La pensée se réalisa : la mosaïque des Incurables servit à paver le chœur de la chapelle consacrée le 8 décembre 1851, après réfection, par le cardinal de Bonald <sup>6</sup>. Mais elle ne comportait que six panneaux <sup>7</sup>, et pour entourer les trois côtés de l'autel il en fallait neuf. Le buste de Cérès et la rosace vendus par Baratta comblèrent les deux tiers de cette lacune. Cérès eut la place d'honneur, devant le tabernacle ; la rosace fut

1. *Arch. mun.*, R<sup>2</sup>a.

2. *Ibid.*

3. Tout ce qui suit, d'après *Procès-verbaux du Conseil de fabrique de Saint-Martin d'Ainay* (inédits, archives de la paroisse) ; séance du 14 mars 1858 : lettre de Martin-Daussigny et délibération du conseil. Je dois la connaissance de ce registre à mon savant ami, le regretté docteur Birot, qui avait fait de l'archéologie et de l'histoire d'Ainay sa province. J'ai pu préciser quelques détails grâce au témoignage oral du maître mosaïste Claudius Mora.

4. Lettre de Madame Garnier-Aynard au maire, 7 octobre 1850 (*Arch. mun.*, R<sup>2</sup>a).

5. Lettre de Comarmond au maire, 11 octobre 1850 ; *ibid.*

6. *Procès-verbaux...*, 8 décembre 1851.

7. Comarmond, lettre citée.